

Réf: Dossier 403570

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE CONSTRUCTION PLUS MULTISERVICES » en abrégé « ICPM »

Siège ABIDJAN Yopougon Niangon CITE COPRIM  
ZENITH 2 VILLA 687, Lot 687, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 26/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE CONSTRUCTION PLUS MULTISERVICES » en abrégé « ICPM »

Objet : Reproduction ( Réalisation des plans) , Bâtiment et travaux publics.

Et pour la réalisation de l'objet social:

Démarches administratives (Permis de construire - ACD)-

Gestion immobilières-  
Réalisation de plans 2D et 3D-  
Construction Métallique-  
BTP-

Fourniture de produits alimentaires et de matériels informatiques.

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN Yopougon Niangon CITE COPRIM  
ZENITH 2 VILLA 687, Lot 687, Ilot 23

Dirigeant(s) M MEL KOUASSI GEDEON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02001 du 11/04/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23067/GTCA/RC/2025 du 11/04/2025

